

Commune de Molenbeek-Saint-Jean
Département Urbanisme – bureau 31
Monsieur Paul LEMAIRE
Rue du Comte de Flandre, 20
1080 – BRUXELLES

V/Réf : dossier urbanisme 34.214
N/Réf. : AVL/CC/MSJ-2.124/s.416
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Chaussée de Gand, 32. Réaménagement d'une agence bancaire au rez-de-chaussée. Demande de permis d'urbanisme

En réponse à votre lettre du 11 juillet 2007, sous référence, réceptionnée le 16 juillet, nous avons l'honneur de vous communiquer ***l'avis favorable*** émis par notre Assemblée en sa séance du 8 août 2007, concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne un immeuble situé dans la zone de protection de la maison communale de Molenbeek, classée comme monument, et porte sur la transformation de l'agence bancaire située au rez-de-chaussée.

Les travaux consistent à fermer le portique actuel où se situent les distributeurs de billets pour sécuriser les lieux et donner à l'agence une extension en dur. Quelques remaniements intérieurs et le déplacement de l'entrée de l'agence sont également prévus.

Ces modifications étant sans conséquences sur le bien classé dans la zone de protection duquel la demande se situe, la Commission y souscrit sans remarque particulière.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : S. Valcke
- A.A.T.L. – D.U. : I. Van den Cruyce